

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE400

présenté par

Mme Linkenheld, M. Hammadi, M. Philippe Baumel, M. Laurent, M. Bui, M. Ferrand, Mme Got,  
M. Kemel, Mme Marcel, Mme Untermaier et M. Bardy

-----

### ARTICLE 4

A l'alinéa 8, après le mot :

« publication »

insérer les mots :

« et l'actualisation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rôle donné aux CRESS dans l'actualisation de la liste des entreprises est important pour assurer un rôle de veille concernant le respect par les entreprises de la qualité d'entreprise de l'économie sociale et solidaire.